



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2017

Original : anglais et français

Onzième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 8-17 août 2017

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation dans leur pays
et les progrès accomplis quant à la normalisation
des noms géographiques depuis la dixième Conférence
(pour distribution seulement)**

Rapport de Madagascar

Résumé**

Ce rapport présente les activités menées par Madagascar depuis la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, notamment la formation internationale de formateurs en toponymie qui s'est tenue en 2013 à Antananarivo et l'élaboration de directives toponymiques.

Le Gouvernement malgache est convaincu de l'importance de la normalisation des noms géographiques, en particulier pour la souveraineté nationale. Il entend donc participer effectivement aux diverses activités du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, notamment à la mise en œuvre du Plan d'action de Gaborone (2011) relatif aux noms géographiques en Afrique, et à l'élaboration de directives toponymiques, comme l'ont fait la Tunisie en 2007, le Burkina Faso en 2008, le Kenya en 2009 et le Cameroun en 2010.

* E/CONF.105/1.

** Le rapport intégral, établi par Nivo Ratovoarison (Madagascar), Secrétaire du Comité national des noms géographiques, peut être consulté dans la langue de l'original uniquement à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf11.html>, sous la cote E/CONF.105/93/CRP.93.

